

Ensemble pour Carbonne



Chères Carbonnaises, chers Carbonnais

J' ai souhaité avec toute l'équipe « ensemble pour Carbonne », élue en mars 2008, vous présenter le bilan de notre action municipale pour la mandature qui se termine.

La volonté de l'équipe conduite par Guy Hellé était de garantir aux Carbonnais une qualité de vie et une croissance équilibrée pour les années à venir par une vraie politique de développement durable et une maîtrise de notre développement démographique.

Six ans plus tard Carbonne occupe une position privilégiée, reconnue et engagée au cœur de la Communauté de Communes du Volvestre et du Pays du Sud Toulousain.

Nous avons mené une action volontaire en direction de l'économie locale grâce à la valorisation des acteurs de notre ville.

Les Carbonnais vivent aujourd'hui dans un cadre de vie maîtrisé pour garantir le bien-être de tous, dans une ville où la culture, le sport, les loisirs et la vie associative construisent le lien social.

Carbonne est aujourd'hui plus que jamais un espace d'écoute, de concertation et de participation en faveur de nos concitoyens et une ville adaptée aux besoins des enfants et de la jeunesse.

L'équipe municipale a su au cours de ce mandat conserver et développer une convivialité, une proximité et une solidarité au service de tous dans une gestion rigoureuse des fonds publics avec une fiscalité locale et un endettement qui restent parmi les moins importants du département.

A notre échelle communale, intercommunale et au niveau du Pays du Sud Toulousain nous avons su dans

l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), anticiper l'évolution des prochaines années pour préparer l'accueil des générations actuelles et futures. Notre objectif a été de bien définir les capacités d'accueil tant sur le plan des logements que des infrastructures.

L'emploi passe par le développement économique et donc par le développement des zones d'activités. Notre challenge a été l'accueil de nouvelles entreprises industrielles, commerciales et artisanales pour que l'emploi reste le plus proche du domicile. C'est pourquoi le développement de l'activité économique a été une priorité car il contribue à la richesse de la commune.

L'équipe municipale a mis toute son énergie pour favoriser le « bien vivre ensemble », fil conducteur de ce mandat.

Une attention particulière a été portée à tous par une solidarité plus grande, par un cadre de vie agréable et une vie associative facilitée, par une ambition économique de proximité, par une sécurité publique renforcée et par un développement urbain maîtrisé.

Carbonne est aujourd'hui une ville engagée dans un développement durable et responsable, une ville pensée pour tous les Carbonnais, une ville conviviale où vivre ensemble demeure le lien social indispensable pour construire l'avenir de tous.

Bernard Bros

Une ville

En 2008, Ensemble pour Carbonne

■ Maîtriser la démographie et aménager l'espace

En 2008, nous nous sommes engagés à privilégier une urbanisation contenue. Nous avons respecté cette promesse. PLU et SCOT encadrent désormais le rythme de notre croissance : 8 000 habitants à l'horizon 2030 soit une moyenne prévue de 150 hab./an. En 2008, nous étions 4 700 habitants et en 2014 nous sommes 5 300. L'augmentation durant ce mandat a donc été de 100 hab./an.

• Politique en faveur de la mixité urbaine

Favoriser une offre de logements diversifiés, collectifs et individuels : il existe au total 2334 logements à Carbonne dont 215 logements sociaux, 115 réalisés depuis 2008. Nous sommes donc à 10 % de logements sociaux alors que la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU) fixe le seuil à 25 %.

• Aménagement et valorisation des espaces publics

Nouvelles aires de jeu : quartier du Lançon, quartier de la Guinguette et cité Lamartine.
Espaces verts : 8 nouveaux sites créés en centre ville et programmation pluriannuelle d'arrosage intégré sur l'ensemble des sites existants.

• Préservation des sites naturels

Lac de Barbis : ancienne gravière réhabilitée en lac de pêche et de promenade.
Chemin des Gravieres : espace en bord de Garonne dédié, en toute sécurité, à la promenade et aux familles.
Berges de la Garonne et de l'Arize : programmation de leur protection et de leur valorisation.
Patrimoine arboré de la commune enrichi de 440 arbres.

■ Faciliter et sécuriser les déplacements

Dans ce domaine, nous avons deux partenaires pour mener à bien nos réalisations : la communauté de communes pour les 36 km de voies communales et le conseil général pour les 41 km de voies départementales.

• Principaux travaux d'urbanisation réalisés

Rue Henri-Chanfreau, route de l'Arize, rue Lucien-Cassagne, chemin de Las Peyrères, avenue de Toulouse, voie d'accès à la nouvelle école.

• Nouveaux parkings (200 places)

Parking de la Roche et de la place Jules-Ferry, parking St-Laurent, Chanfreau, Gambetta, place de la République (aménagement de part et d'autre de la Vendangeuse).

• Travaux d'entretien, de sécurisation, d'accessibilité de la chaussée et des trottoirs

Nouveau revêtement sur l'ensemble des rues du centre ville et de la périphérie.
Travaux de sécurisation et d'accessibilité sur différents sites en particulier rue Abbal, place Jules-Ferry, avenue Frédéric-Mistral, parking du groupe scolaire Henri Chanfreau, allées du cimetière...

- Création d'une "zone 30 km/h" en centre ville.
- Amélioration de la signalétique verticale et horizontale sur l'ensemble des voies.
- Mise en place de plateaux ralentisseurs, de feux tricolores...



Economies d'énergie

Eclairage public

Consommer moins tout en éclairant mieux.

Dispositifs mis en place :

- lampes basse consommation, diminution énergétique de 50 % (pont du Jumelage et place Jules-Ferry), luminaires hautes performances permettant de réduire la consommation de 30 % à puissance équivalente (avenue de Toulouse) ;
- optimisation des heures d'allumage : gain de 10 % (place de la République...).



Place Jules-Ferry.

Chauffage

Remplacement progressif des chaudières classiques par des chaudières à condensation. Ce système permet d'économiser jusqu'à 30 % de combustible.

pour tous

s'est engagée à...

■ Offrir des équipements adaptés

Le patrimoine bâti de la commune compte 32 bâtiments de tailles et de destinations diverses. Notre objectif : les entretenir, les moderniser et les adapter aux normes d'accessibilité et d'économie d'énergie.

- **Trésorerie du Volvestre**

Réhabilitation d'un ancien bâtiment place Jules-Ferry.

- **Mairie et centre technique municipal**

Extension et modernisation des locaux pour les rendre plus fonctionnels.

- **École Henri-Chanfreau**

Travaux d'amélioration du chauffage et de la ventilation, remplacement et isolation des plafonds, réfection des sanitaires, des sols et des peintures, mise en place de panneaux acoustiques au restaurant scolaire, agrandissement du préau.

- **Locaux associatifs**

Centre associatif Lucien-Cassagne : réfection de l'ensemble des toitures et du chauffage.
Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) et école de musique : rénovation des locaux (peintures, sanitaires, sols).

Espace associatif : aménagement de l'étage dans les locaux de l'Office de Tourisme.

Tennis couvert : réfection de la toiture.

Vestiaire Léo-Lagrange, boulodrome du Claous, base nautique : réfection des sanitaires.

Gymnase Abbal : travaux réalisés suite au sinistre (mur d'escalade et sol).

- **Autres réhabilitations**

Réhabilitation de 7 logements : rue Gambetta, rue de la Roche et Cité Pierre-Marty.
Ancienne école du Lançon : réhabilitation du rez-de-chaussée loué à l'unité mobile Hospitalisation A Domicile (HAD) de la clinique Pasteur.

Aménagement d'un nouveau local pour la Croix Rouge : rue Lucien-Cassagne.

- **Toilettes publiques**

Création et réhabilitation de 4 toilettes publiques : place Gambetta, parking de l'église, stade Prévost, place Jules-Ferry.

👉 Réalisations en cours

- **Nouveau groupe scolaire de Millet :**

Achèvement prévu juin 2014.

- **Rénovation de la piscine :**

Le maître d'œuvre est retenu, début des travaux prévu pour l'automne 2014 et livraison pour mai 2015.

- **Station d'épuration :**

Le projet est piloté par le SMEA31. Mise en service possible à partir de 2016.

- **Parking Prosjean :**

30 places, mai 2014.

- **Place du Pila, chemin des Graviers :**

Démolition de bâtiments désaffectés en vue d'un aménagement paysager du secteur, mars 2014.

- **Chemin de randonnée :**

Vallée de Garonne - côteaux - 4 km.



Place de la République.



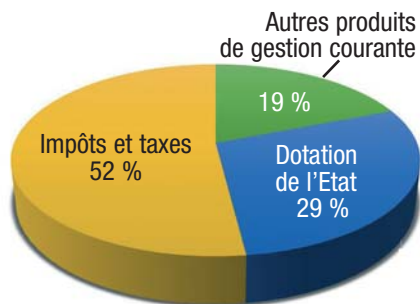
Trésorerie du Volvestre.



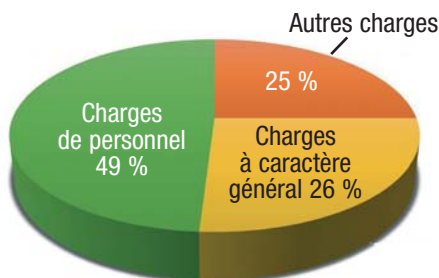
Rue Henri-Chanfreau.

En 2008, Ensemble pour Carbonne

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Des impôts locaux contenus

L'augmentation des impôts locaux (4 % en 6 ans) est liée au transfert sur les communes d'une part de l'impôt prélevé antérieurement par l'Etat. Les communes ont, aujourd'hui, un surcroît de responsabilité et de charge en matière de prélèvement d'impôts. Pour la collecte des impôts et des produits de notre patrimoine, nous appliquons les lois et les règlements en matière de droit fiscal. Nous adaptons annuellement nos marges de manœuvres au tissu social, économique et environnemental de notre commune. Dans tous les cas l'augmentation communale en matière de tarif et de taux n'excède pas l'augmentation du coût de la vie.

Gérer la situation financière avec rigueur

Six points positifs sont à mettre au crédit de l'action communale

1. La ville a investi pour ses équipements en moyenne 2,8 millions par an. Cela a été possible sans surendetter la commune. **L'endettement de Carbonne est très raisonnable** tout en offrant un bon niveau d'équipement : 748 € par habitant en 2013 pour une moyenne nationale de 1000 €.

2. **La capacité de désendettement de la commune** est positionnée en deçà du seuil des huit ans constaté en France.

3. Les emprunts

Tous à taux fixe et à échéances constantes, ils sont sans risque. 41% des montants empruntés l'ont été pour des réalisations comme la Gendarmerie, Direction Départementale des Territoires, Trésor Public, Régie des transports... Ces réalisations génèrent des revenus locatifs qui couvrent le coût de l'emprunt.

4. Les recettes

La situation financière de la commune est positive, elle permet de dégager en moyenne 824 000 € de recettes par an grâce à la gestion mise en place.

En déduisant les remboursements du capital de l'emprunt nous dégagons une possibilité nette d'auto-financement de 548 000 € par an.

Cette politique permet à notre commune d'assurer le fonctionnement des services nécessaires à la population.

Nos recettes sont constituées :

- de 29 % de dotation de l'Etat en 2013 (30 % en 2008). La commune a anticipé la stagnation par ses choix stratégiques,
- de 52 % de la collecte des impôts locaux en 2013 (48 % en 2008).

5. Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Un travail prévisionnel systématique est réalisé secteur par secteur chaque début d'année. Le suivi budgétaire est contrôlé tous les trimestres.

6. Maîtrise d'un fond de roulement positif.

Prioriser une sécurité de proximité

La sécurité des biens, des personnes et la sécurité routière

Soutien des services de secours : plusieurs agents municipaux sont engagés comme sapeurs-pompiers volontaires au centre de secours.

Police Municipale

Elle est composée de trois agents : un chef de Police Municipale depuis 1982, un brigadier-chef de Police Municipale depuis 2008 et un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) depuis 2004.

Le chef et le brigadier sont armés principalement lors des patrouilles nocturnes. Nos agents ont mis en place une police de proximité axée principalement sur la prévention. Ils dressent en moyenne 300 procès-verbaux par an. Ils assurent la sécurité au niveau des établissements publics et scolaires.

Sécurité des personnes

Mise en place de voies piétonnes et cyclables, de zones à vitesse limitée (30 km/heure en centre-ville) et prochainement de radars pédagogiques.

La collaboration entre la gendarmerie, la Police Municipale et la Mairie est efficace grâce à des rencontres et des échanges réguliers.

durable et responsable

s'est engagée à...

■ Développer l'économie pour rapprocher l'emploi de l'habitat

Notre ambition en 2008 pour le développement économique était de rapprocher l'emploi de l'habitat par la création d'emplois avec un ratio de 1 emploi pour 2 habitants. Ratio 2008 : 1 emploi pour 3,15 habitants. Ratio 2013 : 1 emploi pour 2,5 habitants (1980 emplois à Carbonne - source INSEE). Ces résultats ont été obtenus par un effort d'accueil des entreprises et l'attractivité de notre ville comme pôle central de développement du Volvestre.

● L'emploi et l'activité économique

526 entreprises et établissements sont installés à Carbonne.

Pour faciliter l'installation des entreprises industrielles et artisanales, nous avons créé de nouvelles zones : extension de Naudon (15 ha dont 7 ha ont été viabilisés, prêts à la commercialisation).

Extension de la zone intercommunale d'Activestre d'intérêt régional par l'achat de 25 ha avec une étude d'aménagement pour une ouverture prochaine.

Les services et l'économie résidentielle sont aussi une importante source d'emploi à Carbonne (services sociaux, santé, éducation et jeunesse). La Mairie emploie 81 salariés hors Centre Communal d'Action Sociale et Régie des transports.

● Le commerce

Une nouvelle zone commerciale a été créée à Millet (14 ha) avec l'implantation en 2014 d'une grande enseigne de la distribution et des moyennes surfaces.

Le soutien au commerce de proximité s'est manifesté par de nouveaux parkings et l'opération d'aide aux vitrines commerciales. En développant les marchés de plein vent (jeudi et samedi matin) nous favorisons les circuits courts, la valorisation des produits de l'agriculture locale et le commerce du cœur de ville par effet de fréquentation.

● Le personnel

Une maîtrise des charges du personnel :

- En 2008, 51 % du coût total de fonctionnement.
- En 2013, 49 % du coût total de fonctionnement (diminution relative de 2 %).
- Les charges sont maîtrisées. Nous pouvons nous féliciter de la qualité de notre personnel au regard de l'augmentation des surfaces, des bâtiments à entretenir et des services à rendre.
- Adhésion au CNAS : Comité National d'Action Sociale : coût 12 166 €.
- Mise en place de chèques déjeuner pour un coût annuel employeur de 37 400 €.



Extension Zone de Naudon 15 ha dont 7 ha viabilisés.

Développement du tourisme

Travail avec les Offices de Tourisme du Volvestre : site Internet, plaquettes, annuaire des chambres d'hôtes et des commerçants et artisans.

Développement de nos richesses locales en protégeant l'activité agricole

Actuellement 46 % de la surface de Carbonne est en Zone Naturelle et Agricole. Le PLU délimite et protège les terres agricoles.

Mise en place de la vidéo protection

13 emplacements retenus pour 11 caméras installées qui couvrent les endroits publics et sensibles (coût 101 000 €). Seules des personnes désignées ou habilitées peuvent intervenir pour visionner les images (le maire, le responsable de la Police Municipale et la Gendarmerie). L'utilisation des images ne peut se faire que sur réquisition de la Police ou de la Gendarmerie pour élucider un délit. Les images se détruisent dans un délai de 10 jours.



Une ville

En 2008, Ensemble pour Carbone

Nous avons construit avec nos concitoyens et les associations une relation d'écoute et de dialogue qui s'est enrichie au fil des années.

■ Favoriser la proximité au service de la solidarité

Une solidarité renforcée dans une ville pour tous a été le support indispensable de ce mandat.

• Développer les moyens d'écoute et de concertation

L'Observatoire Social

Rendez-vous annuel des acteurs sociaux et des élus qui permet une analyse des besoins et fait émerger des projets dont certains ont été réalisés :

- **Problématique de la mobilité** repérée comme un frein à l'emploi chez les jeunes. Financement de 10 permis de conduire en partenariat avec la Mission Locale.
- **Problématique de la maîtrise de la langue** : partenariat avec le milieu associatif pour faciliter des cours d'alphabétisation.
- **Problématique de la précarité** : participation à la création d'une épicerie solidaire qui couvre les Communautés de Communes du Volvestre et de Cazères.

• Soutenir et renforcer l'action sociale

Le **Centre Communal d'Action Sociale** acteur majeur de la politique sociale de la commune a bénéficié de nouveaux locaux afin de répondre aux besoins croissants en préservant l'intimité des personnes.

- Création de nouveaux postes d'aide à domicile et d'administratifs pour faire face au développement du service.
- Mise en place de la **télégestion** (badge de pointage, logiciel de gestion).
- **Soutien aux associations à vocation sociale** : Restos du Cœur, Secours Catholique, Secours Populaire, Du côté des femmes.
- **Aide aux familles.**

• Renforcer les initiatives en faveur des aînés

- Création d'une **résidence intergénérationnelle** début des travaux fin 2014.
- **Rencontres d'automne.**
- **Transport personnalisé à la demande** (deux fois par semaine).



Véhicule 8 places pour le transport à la demande, adapté aux personnes à mobilité réduite.

• Développer des initiatives solidaires

- Création de la commission extra-municipale du handicap.
- Mise en œuvre du **Pass Foncier** : dispositif d'aide à l'accession à la propriété de logements neufs pour des ménages à revenus modestes.
- Accueil du service d'**Hospitalisation à Domicile (HAD)** : implantation d'une antenne de la clinique Pasteur à l'ancienne école du Lançon restaurée. Elle permet d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation.

👉 Démocratie locale

- **Conseil consultatif des aînés** : permet aux séniors de jouer un rôle actif dans la vie locale.
- **Commission extra-municipale du handicap** : facilite l'accessibilité et l'intégration des handicapés dans la vie sociale.

👉 Le logement



Le Logis.

- **Réhabilitation de la cité Lamartine** en partenariat avec le OPH 31.
- **Poursuite de la politique d'intégration dans la ville** pour les logements sociaux.
- Réhabilitation de **deux logements d'urgence.**
- Réalisation de **115 logements sociaux.**

pour vivre ensemble

s'est engagée à...

■ S'adapter aux besoins des enfants et de la jeunesse

La majorité municipale a poursuivi sa politique pionnière dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, notamment par l'accueil périscolaire et extrascolaire et par la prise en compte des nouveaux besoins qui se font sentir en matière d'éducation et d'encadrement.

• La petite enfance et l'enfance : un accueil privilégié et adapté

Les familles de Carbonne peuvent trouver un moyen de garde pour leurs enfants de 0 à 3 ans, soit en collectivité dans une des 5 crèches de la communauté des communes qui comptent 135 places, soit chez une des 153 assistantes maternelles regroupées en Relais d'Assistants Maternelles (RAM) ayant la capacité d'accueillir près de 430 enfants.

☛ Restauration scolaire



Restaurant scolaire.

Afin que tous nos élèves puissent avoir accès au restaurant scolaire nous avons mis en place des tarifs dégressifs pour le paiement des repas. Ils sont calculés sur la base d'un quotient familial tenant compte du budget réel des familles.

Ce sont environ 150 familles qui en bénéficient sur 450.

• Les écoles

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place dès septembre 2013, les enfants bénéficient ainsi des enseignements à des moments de la journée où ils sont le plus aptes à apprendre. Cette nouvelle organisation permet également aux enfants de prendre davantage de temps pour déjeuner, dans un climat plus calme et apaisé. La pause méridienne devient aussi un temps éducatif où tous les enfants peuvent participer à des activités périscolaires.

En fin de journée, les enseignants assurent une aide aux devoirs gratuite pour les élèves qui le souhaitent. Dans le cadre d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité, la MJC complète ce dispositif.



Groupe scolaire Henri-Chanfreau.

• Jeunesse et citoyenneté : l'évolution vers un axe fort de notre politique

La municipalité a fait le choix de déléguer à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) la mission d'encadrer nos jeunes pendant le temps périscolaire et extra-scolaire. Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse et du Contrat Educatif Local, signés avec différents partenaires dont l'Etat et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), nous nous sommes engagés à leur donner les moyens d'organiser le temps libre de l'enfant de façon à contribuer à son épanouissement et au développement harmonieux de sa personnalité.

☛ Ecoles primaires

• **Le groupe scolaire Henri Chanfreau accueille 650 enfants** de 7 h à 19 h. Ils sont répartis sur 8 classes maternelles et 17 classes élémentaires.

• **Nouvelle école au quartier Millet**

L'établissement pourra accueillir 4 classes maternelles et 8 classes élémentaires. Son ouverture est prévue pour la prochaine rentrée scolaire.



☛ Un lycée à Carbonne ?

Nous avons entrepris des démarches pour accueillir un nouveau lycée et avons réservé des emplacements situés entre la gare et l'A64 dans le zonage du PLU. Nous soutenons par ailleurs le collectif « un Lycée entre Muret et Saint-Gaudens ».

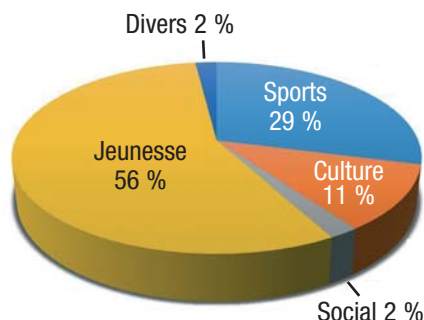
Une ville pour vivre ensemble

Nos actions

Aide aux associations

63 associations en 2008, 74 en 2014.
290 000 € de subventions en 2013
soit 55 € par habitant.

Répartition des subventions allouées aux associations



Carte loisirs jeunes

60 familles bénéficient chaque année de la carte loisirs jeunes pour un coût de 16 000 € par an.

Sports et loisirs

Réhabilitation du court de tennis couvert.
Réfection du centre associatif, de la base nautique, du boulodrome, du mur d'escalade et des vestiaires des stades Alfred-Prévost et Léo-Lagrange.



Vestiaires stades Alfred-Prévost et Léo-Lagrange remis à neuf.

Ensemble pour Carbone

13 bis avenue Pierre Marty, 31390
Carbone. Tél. 06 72 50 15 20
Courriel : contact@ensemblepourcarbone.fr
Site : www.ensemblepourcarbone.fr

En 2008, Ensemble pour Carbone s'est engagée à...

Vivre ensemble : fil conducteur de ce mandat

Les associations carbonnaises jouent un rôle important dans la vie locale.

Un soutien permanent aux associations

Leur dynamisme, l'éclectisme de leurs champs d'activités et la diversité des publics concernés sont une véritable richesse pour notre ville. Nous les soutenons par l'implication des services municipaux, par la mise à disposition de locaux, d'infrastructures adaptées et de matériel.

Le sport et les loisirs au cœur de la ville et au service du lien social

Carbone a su rester, au fil de ce mandat, une ville sportive par ses équipements et l'espace qu'elle propose aux activités de loisirs.

La culture pour tous au service de la qualité de vie

L'engagement de la municipalité s'exprime en offrant un accès à la culture où qualité artistique, diversité, dimension éducative et accessibilité au plus grand nombre sont autant d'exigences. Le soutien de l'action culturelle par le développement de la médiathèque et d'une programmation culturelle accessible à tous était un engagement fort de ce mandat.

La médiathèque est aussi un lieu ouvert à tous : accueil des scolaires, animations gratuites et tout public, expositions.

La Mairie est un lieu ouvert aux Carbonnais et à la culture par les expositions qui s'y déroulent.

Création de l'espace associatif municipal

L'espace associatif est au service de la vie locale afin de soutenir et d'encourager l'action des associations : coordination des demandes de manifestations (planning, demande de matériel, débit de boissons, sites extérieurs, sécurité), organisation du forum, espace reprographie.

Création d'Associations les arts avec 73 événements en 5 ans.

Renouvellement du partenariat avec Pronomades (Centre National des Arts de la Rue) avec 14 spectacles pour plus de 4 000 participants.

Développement de la médiathèque : 1 000 lecteurs, 24 000 documents empruntés par an, (4 € par habitant sont consacrés à la médiathèque – préconisation départementale à 3 €).

2 expositions municipales par an, les autres dates étant mobilisées pour les expositions des associations.

Numérisation du cinéma de Carbone (157 000 € d'investissement dont 47 % de subventions) afin de maintenir, grâce aux bénévoles, un cinéma de qualité et de proximité.

La communication au service de la proximité et de la citoyenneté

L'information, le partage, l'échange, les rencontres ont fait de Carbone une ville encore plus accueillante toujours à l'écoute et au service de ses habitants.

Embauche d'un agent à temps complet au service communication.

Site internet de la ville, 300 visiteurs par jour en moyenne et accès aux services publics.

Outils pour démocratiser la vie locale : info riverains et travaux, annuaire des associations, aperçu historique de la ville, programme d'Associations les arts, Info 107.

Supports d'aide à la communication pour les acteurs de la ville : site internet, afficheur électronique, plan de la ville, panneaux d'affichage.